

DESCRIPTION DU PROJET

Warisoulx est l'un des plus petits villages démographiquement parlant de La Bruyère, avec Villers-lez-Heest (746 habitants au 31/12/2012). À l'origine l'habitat s'est implanté sous la forme d'un village-rue entre deux carrefours dans un creux du relief abrité des vents, aujourd'hui sa morphologie urbaine s'est diversifiée, pour donner l'impression d'un village en tâche d'huile. Warisoulx n'a pas de place de village. La centralité du village est marquée par l'école communale et l'église, situées au carrefour de quatre rues :

- la rue de Cognelée ;
- la rue du Médecin ;
- la rue du Warisoulx ;
- la rue du Bailli.

C'est d'ailleurs ce carrefour qui a été désigné par les habitants comme centre du village. Un aménagement permettra d'affirmer l'identité de ce lieu qui jouit déjà d'une certaine qualité de par la qualité du bâti et la présence de jardins privatifs notamment.

L'aménagement du cœur de village s'articulera donc autour de ce lieu.

Il visera : la rationalisation de la mobilité, la mise en valeur de l'école et de l'église, l'augmentation des capacités d'accueil, l'installation de mobilier urbain de qualité, ainsi qu'un effet de porte en venant de Villers-lez-Heest afin de marquer l'entrée du village. Les aménagements concrets à réaliser sont encore à définir et puiseront dans les expériences d'aménagement d'autres cœurs de village tels que celui de Rhisnes ou de Villers-lez-Heest (fiche projet II.2 et II.3).

ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande émane du Collège communal, de la CLDR, des consultations villageoises, des consultations des enfants et des jeunes.

JUSTIFICATION DU PROJET

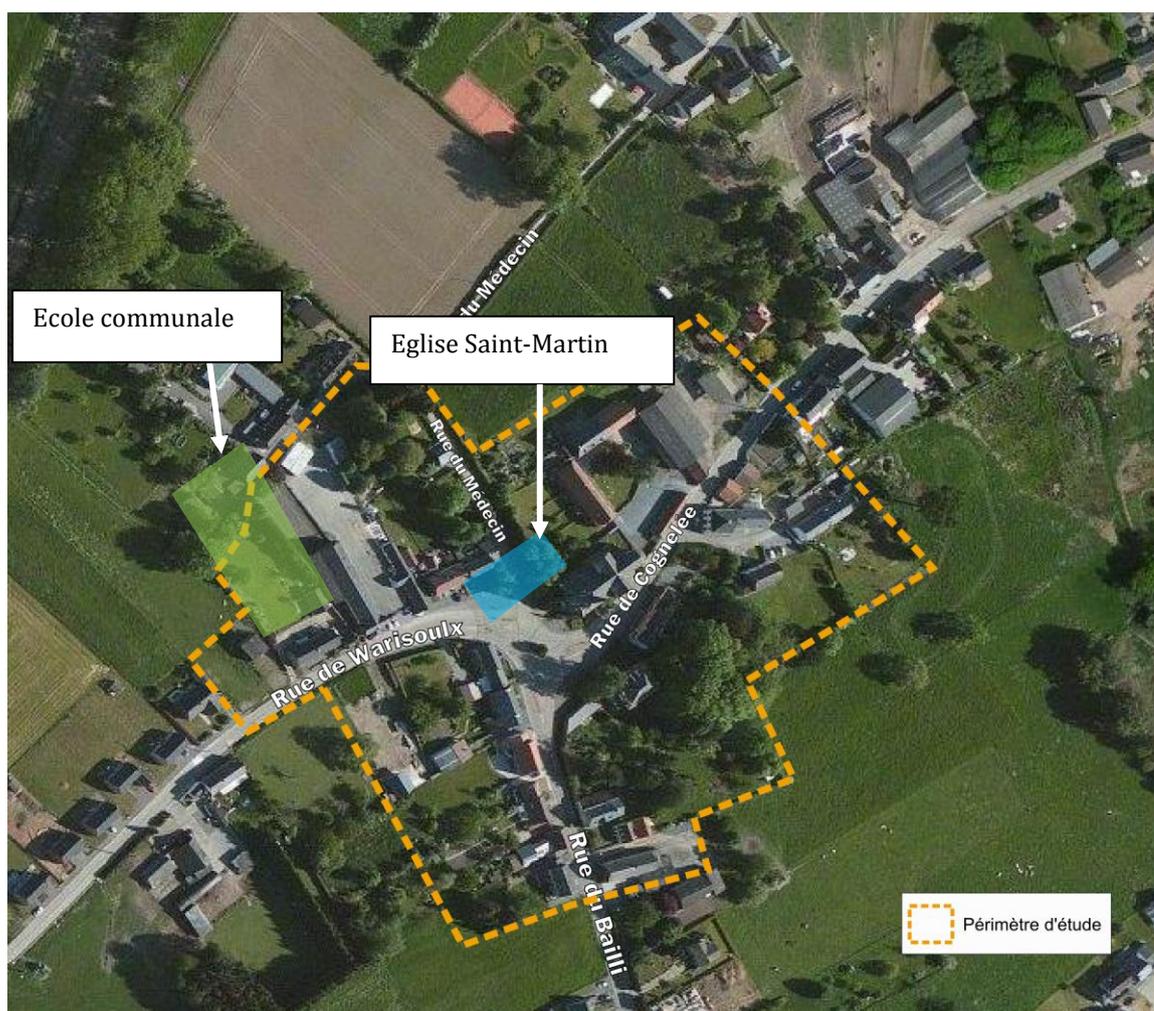
L'aménagement du cœur de village de Warisoulx et la mise en valeur du patrimoine local sont nécessaires :

- pour donner à Warisoulx une véritable identité physique avec un espace piétonnier attrayant ;
- pour répondre aux problématiques de sécurité routière aux abords du cœur de village, notamment devant l'école communale ;
- pour mettre en valeur le patrimoine de la commune, ici représenté par l'église
- pour répondre aux besoins des populations, en termes d'équipement et d'espaces publics ;
- pour confirmer l'engagement de la Commune en faveur du développement durable.

Le projet s'inscrit dans une série de mesures prises par le PCDR pour l'embellissement et l'amélioration des équipements de Warisoulx :

- I.12. Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)
- II.5. Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes
- II.6. Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse
- III.5. Aménager de petites infrastructures communautaires (en lien avec la plaine de jeux dans le fond de la cour de l'école)
- III.13. Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées

LOCALISATION



Vue aérienne : Périmètre d'étude proposé pour le cœur du village de Warisoulx

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

 Périmètre d'étude du cœur de village de Warisouix



Le périmètre de réflexion comprend :

-  - de la zone d'habitat à caractère rural de chaque côté de l'axe routier
-  - de la zone agricole
-  - de la zone de services publics et d'équipements communautaires (correspondant à la gare)

Autour du périmètre, on peut discerner :

-  - de la zone d'habitat à caractère rural
-  - de la zone agricole

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Les terrains concernés sont des terrains publics, sauf pour les zones d'habitation comprises dans le périmètre d'étude.

TÂCHES À RÉALISER

Les tâches à réaliser, pour la bonne conduite des projets sont les suivantes :

- prendre contact avec la DG01 pour la sécurisation de la voirie ;
- rédiger un appel d'offre pour un marché de services (bureau d'étude, architecte et paysagiste) ;
- choix de l'auteur du projet ;
- réalisation du cahier spécial des charges et mise en adjudication ;
- réalisation des travaux ;
- consulter les habitants, avant chaque projet, ainsi que deux ans après leur mise en œuvre, afin d'évaluer la qualité de l'espace public.

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input checked="" type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- CLDR
- CCATM
- Ecole
- Utilisateurs et gestionnaires de la salle « les bons amis »
- Paroisse

ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Les éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder sont :

- L'avancement des fiches-projets :

I.12. Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)

II.5. Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes

II.6. Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse

III.5. Aménager de petites infrastructures communautaires (en lien avec la plaine de jeux dans le fond de la cour de l'école)

III.13. Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées

- La charte de partenariat entre la Commune de La Bruyère et la Province de Namur concernant la restauration de 13 monuments du souvenir :
 - o est concerné par cette charte l'église et ses abords.

ETAT DU DOSSIER

Le dossier est à l'état des réflexions préliminaires.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Réduire les émissions, les pollutions engendrées par les véhicules motorisés	Diminution de la place des véhicules motorisés en faveur des piétons dans l'espace public.
Réduire l'espace de la voiture dans l'espace public	Favoriser le développement des modes doux (piétons, cyclistes).

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Créer de la chalandise pour des petites activités économiques (vendeur de glace par exemple)	Aménager un espace public attrayant, qui incite les gens à rester et à consommer

Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Favoriser les rencontres au sein du cœur de village	Augmenter les possibilités de rencontres dans le cœur du village en le rendant attractif.

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Créer une véritable identité, un sentiment d'appartenance au village et à la commune	Mettre en avant le patrimoine du village, en aménageant un espace public concerté autour

ANNEXES



Situation actuelle



Exemples de projets à réaliser